Perspective.brussels

Rue de Namur, 59

B-1000 Bruxelles

Par courrier postal (une preuve d’envoi peut être utile, tel un cachet de réception) et/ou par email : [josaphat@perspective.brussels](mailto:josaphat@perspective.brussels)

Réponse à l’enquête publique relative au Plan d’Aménagement Directeur Josaphat

Bruxelles, le **DATE** (au plus tard le 25 novembre 2021 comme date de réception)

Madame,

Monsieur,

J’exprime un avis négatif sur la proposition de PAD Josaphat, qui met gravement à mal la biodiversité de l’endroit.

#### 1. Un milieu de plus en plus rare en Région de Bruxelles-Capitale

Plus de 1000 espèces ont été observées sur ce site. Cette richesse est reconnue non seulement par les amoureux de la nature, mais aussi par les associations nationales de protection de la nature (Natagora et Natuurpunt) et par l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique[[1]](#footnote-1). Plusieurs articles scientifiques ont été publiés sur la friche, attestant de son intérêt certain pour la faune et la flore belges.

La nature a besoin d'espace. Les études montrent que la surface est un facteur critique pour de nombreuses espèces et pour la qualité d’un réseau écologique.[[2]](#footnote-2) Un million de pieds d’arbres végétalisés ou des toitures vertes sur l’ensemble du site ne représenteront jamais la même biodiversité qu’une friche de 14 hectares d’un seul tenant, qui est sans équivalent à Bruxelles.

Avec un bioparc de 1,28 hectare seulement, il y aura nettement moins d'espèces présentes sur site, elles seront moins nombreuses, et les oiseaux et insectes migrateurs perdront un espace de repos sur leur route. Les autres zones dites vertes et qualifiées d’ « *armature verte publique* » (wadi parc, spoorparc…) rassemblent des zones de sport et loisir, détente, abords et accès, dont le sol sera imperméabilisé ou compacté en manière telle que la biodiversité subsistante sera très pauvre. Je demande que le bioparc soit étendu à 14 hectares (sur les 34 hectares qui forment la superficie visée par le PAD.

2. La phase 1 du PAD va détruire l’essentiel de la biodiversité

La partie la plus riche du site en termes de biodiversité sera la première à disparaître sous les pelleteuses. 75% des espèces de la friche ont été observées sur la partie du site où il est prévu de développer la phase 1. Dans ce contexte, il est difficile de croire que les pouvoirs publics ont réellement pris la mesure des impacts du projet sur la biodiversité[[3]](#footnote-3).

Nous avons conscience que la Région est déjà en dialogue avec différents interlocuteurs pour le développement de cette phase 1 mais nous rappelons que la loi sur les marchés publics (art. 85) stipule que les gouvernements ont toujours le droit d'arrêter une procédure. Le Ministre-Président a lui-même déclaré que cette interruption pouvait se faire sans frais.

Il est incompréhensible que les promoteurs du projet souhaitent d’abord araser la biodiversité existante, plutôt que de démarrer les travaux sur la partie est de la friche, du côté du boulevard Wahis et de l’avenue De Boeck, sur la partie déjà construite de la friche et qui présente un beau potentiel de développement.

Il est tout aussi étonnant que la procédure de dialogue compétitif soit déjà entamée et maintenue contre vents et marées, alors que l’enquête publique est en cours et qu’aucune décision définitive n’est intervenue. Je demande la mise en pause de la phase 1 et le démarrage éventuel des travaux sur la seule partie déjà construite de la friche.

3. La nature a besoin de connexions

La nature a besoin d’espace mais aussi de connexions pour persister, d’où le développement du réseau Natura 2000 et du réseau écologique bruxellois.

Pour préserver les connexions au sein de la friche et vers l'extérieur, ainsi que la diversité des milieux, les talus boisés autour de la zone complètent la diversité des milieux et biotopes. De plus, la friche et sa préservation offrent l’opportunité d’une continuité verte entre le centre-ville et la périphérie bruxelloise. Je demande donc la préservation intégrale de l’ensemble des talus boisés actuels, y compris les talus au nord du Bioparc, que le PAD souhaite remplacer par des logements.

Je vous remercie de l’attention que vous réserverez à la présente.

**PRENOM NOM**

**ADRESSE**

**SIGNATURE**

1. [Personne de sensé n’irait construire en plein milieu des Hautes Fagnes », in Le Soir, (29/06/2021)](https://plus.lesoir.be/381250/article/2021-06-29/personne-de-sense-nirait-construire-en-plein-milieu-des-hautes-fagnes) [↑](#footnote-ref-1)
2. Department of Biogeography Trier University D-54286, Trier, Germany (<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.1111/ele.12427>) [↑](#footnote-ref-2)
3. <https://bruxelles.natagora.be/fileadmin/Natagora_Bruxelles/Actualites/2021_07_09-CP-Friche_Josaphat-Annexe2.pdf> [↑](#footnote-ref-3)